



Réf n°IDE_PUER CDD

1 Infirmier Diplômé d'Etat de Puériculture en HAD F/H
En CDD d'une durée de 6 mois à 1 ETP – Dès que possible

POURQUOI POSTULER CHEZ BAGATELLE ?

Intégrer la Fondation de la Maison de Santé Protestante de Bordeaux-Bagatelle (MSPB), c'est rejoindre près de 1500 salariés qui assurent une mission de service public et d'utilité sociale sur le territoire dans le secteur sanitaire, médico-social, social et la formation (IFSI, IFAS).

Notre hôpital situé à Talence (commune de la métropole bordelaise) vous permettra de travailler dans une région attractive à 50 min environ du Bassin d'Arcachon et de l'Océan Atlantique, très proche des vignobles bordelais. La gare Saint-Jean, desservant Paris en 2 heures grâce à la LGV, est à 10 minutes

La MSPB s'est engagée depuis plusieurs années dans le projet **BAHIA, ensemble hospitalier civil et militaire (EHCM) non lucratif, unique en France**, qui rassemblera, à compter de 2024, les activités sanitaires de la Fondation et de l'Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) de Robert Picqué.

VOTRE RÔLE DANS CETTE AVENTURE ?

Nous recrutons dès que possible, un IDE de Puériculture F/H, en CDD d'une durée de 6 mois - à 1 ETP.

Vous exercerez au sein de notre HAD, situé sur Villenave d'Ornon.

Notre HAD assure une alternative à l'hospitalisation pour des patients adultes ou enfants nécessitant une prise en charge en soins importante, ponctuelle ou continue. Elle comporte 2 pôles cliniques (mère-enfant / soins adultes). L'HAD de Bagatelle dispose de 250 places et dessert plusieurs communes en Gironde (Secteurs Sud Gironde, Nord Gironde, Garonne, Bassin d'Arcachon).

Vos **missions** seront :

- Prises en charge pédiatriques
- Travail en équipe pluridisciplinaire médicalisée

Vous travaillerez en roulement de 10h (1 week-end/2 travaillé et jours fériés), sur des tournées prédéterminées

VOTRE PROFIL ?

- Diplôme d'Etat de Puériculture
- Permis B exigé
- Expérience en HAD ou au domicile souhaitée
- Organisation
- Dynamisme
- Planification
- Solidité Psychologique

VOTRE RÉMUNÉRATION ET VOS AVANTAGES ?

- Salaire de base selon la Convention FEHAP (CCN 51) + reprise d'ancienneté à 100%
- Prime conventionnelle + SEGUR + Prime Nuit + Prime panier/nuit travaillée
- Véhicule de service – Parking personnel gratuit
- Participation jusqu'à 80% abonnement transport en commun (TBM), mesures du plan de déplacement d'entreprise (PDE) pour favoriser les déplacements durables
- Possibilité changement de service (mobilité interne)
- Accompagnement systématique tutorat à la prise de poste
- Mutuelle isolée prise en charge à 100% - Prévoyance
- Accompagnement à la recherche logement en cas de mobilité géographique (mobili-pass)
- Prestations du CSE
- Conciergerie

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci d'adresser votre CV et lettre à
Madame Valérie LANCE
v.lance@mspb.com